



Conseillers en exercice	45
Présents	37
Nombre de pouvoirs	6
Votants	43



## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 129

### CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

Séance du 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences d'Aubusson, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 décembre 2023.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine ; LHERITIER Laurent ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DETOLLE Alain ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; PENAUD Corinne ; LABOURIER Dominique ; NICOUX Renée ; ESTERELLAS Philippe ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène (arrivée au point 6 à partir de 19h47) ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; MERIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52) ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise (jusqu'à 19h47) ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; LABARRE Jacqueline à NICOUX Renée ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick à DUCOURTIOUX Stéphane ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** ROGER Thierry ; CHABANT Evelyne ; FOURNET Marie-Hélène (absente jusqu'à 19h47), JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52)

Il s'agit de proposer au Conseil Communautaire de **valider la proposition de convention de partenariat entre la Communauté de communes Creuse Grand Sud et les Chambres Consulaires CMA et CCI.**

Le projet de convention de partenariat, joint au présent rapport, recouvre plusieurs objectifs :

- **Valoriser le territoire** d'un point de vue économique, d'accueil et d'attractivité.
- **Mieux connaître** les évolutions du tissu économique et les anticiper.
- Identifier les **enjeux de filières** et **accompagner au développement** des projets d'entreprises.

- **Répondre aux besoins des entreprises et des futures entreprises** de toutes tailles durant toute son existence par la mise en place de services de proximité adéquats (accueil, aide à l'installation, orientation, accompagnement, immobilier, foncier, financement, formation, recrutement, RSE, assainissement, réseautage, reprise/transmission, ...).
- **Optimiser l'immobilier d'entreprises.**
- **Prospecter** pour l'installation de nouvelles entreprises.
- **Sensibiliser** à l'Entrepreneuriat.
- **Co-animer un réseau d'acteurs** du développement économique.

La convention en elle-même n'a pas d'incidence financière.

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 43**

**Adopté à l'unanimité**

Après avoir délibéré le Conseil Communautaire :

- **POURSUIT le partenariat avec la Chambre de Commerce d'Industrie ainsi qu'avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour 3 ans renouvelable dans le cadre du projet de convention de partenariat joint au présent rapport,**
- **VALIDE la proposition de convention unique pour ces deux consulaires**
- **AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIÉE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

